

# L'accompagnement des conseils citoyens par des Maisons des associations

## Monographies territoriales





# Avant-propos

## Une aspiration démocratique...

---

La participation des citoyens est un enjeu d'actualité. L'essoufflement du modèle représentatif rencontre l'aspiration des citoyens à prendre une part plus importante dans le jeu démocratique. Le modèle électif montre ses limites comme l'illustrent les trop forts taux d'abstention aux élections.

Cela transparaît également dans les différents modes de concertation qui se généralisent ou dans les initiatives de la société civile qui émergent (La primaire citoyenne.org, Nuit debout, etc.). Les citoyens aspirent à d'autres formes de participation au jeu démocratique. Dans une société collaborative où les modes du faire ensemble se réinventent, les citoyens cherchent à se réapproprier leur pouvoir d'agir.

Ce mouvement se traduit également dans la vie associative, où les modes d'organisation collectifs se transforment comme en atteste l'émergence des « collectifs » ou plutôt associations de fait. Les modes de gouvernance sont aussi interrogés et la structuration classique « président-trésorier-secrétaire » laisse de plus en plus la place à une organisation collégiale. Ces évolutions interrogent donc la place de l'individu au sein de collectifs plus ou moins structurés, et participent à flouter les frontières, déjà poreuses, entre initiatives collectives et individuelles, organisées ou spontanées.

Dans les quartiers prioritaires, même si ce n'est pas là que ces aspirations à un renouveau démocratique s'expriment le plus fortement, les habitants sont, pour le moins, concernés par ces enjeux de participation.

C'est pourquoi, ces territoires ont besoin d'être accompagnés, outillés pour leur permettre de se structurer. Des dispositifs existent, tels que les conseils citoyens, et peuvent permettre de répondre à ces enjeux. Pour s'ancrer territorialement et toucher les populations, ces dispositifs peuvent s'appuyer sur les structures de proximité à même de renforcer les dynamiques participatives.



# Avant-propos

## Le rôle des Maisons des associations

---

Les Maisons des Associations, en tant que pôles de ressources, lieux de conseil et de formation, contribuent à soutenir ces dynamiques. Les actions des maisons des associations participent au développement du lien social sur leur territoire d'intervention.

Qu'elles soient implantées sur des Quartiers de la Politique de la Ville, ou pas, de par leurs missions générales, leurs modes de fonctionnement, le travail en réseau qu'elles réalisent, elles apportent un soutien aux citoyens, aux associations, aux acteurs ressources impliqués dans les Quartiers de la Politique de la Ville.

Les maisons des associations, de par leur position à la croisée des chemins entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'Etat, associations, habitants, partenaires privés, soutiennent directement ou indirectement, la vie associative des Quartiers de la Politique de la Ville, et renforcent grâce à divers dispositifs le pouvoir d'agir des habitants. Dans le

cadre du soutien aux initiatives des Quartiers de la Politique de la Ville, les maisons des associations ont un rôle important de tiers médian, d'appui à la prise de responsabilité par le citoyen, d'aide à l'acquisition des codes, de soutien à la participation dans les instances de pilotage.

Dans le cadre de la mise en place de conseils citoyens, espaces qui vont permettre à terme la mise en œuvre effective de la co-construction, la maison des associations a une place importante vis-à-vis du citoyen. A travers ses actions d'accompagnement, elle l'amène à devenir autonome pour prendre pleinement sa place de conseiller dans les instances de pilotage.

## La mission du Réseau National des Maisons des Associations

---

S'appuyant sur la confiance accordée par des partenaires du secteur public, associatif, mutualiste et coopératif, le RNMA participe grâce à ses actions, au développement de la vie associative sur les territoires.

Par ses missions d'intérêt général, par ses modes de fonctionnement, le RNMA, apporte un soutien à l'ensemble de ses usagers. Par leur position au carrefour entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'État, associations, habitants, partenaires privés, les Maisons des associations soutiennent directement ou indirectement la vie associative dans les Quartiers de la Politique de la Ville. Le Réseau permet de mettre en valeur des innovations, des expérimentations sur l'accompagnement à la participation des habitants.

C'est dans cette approche qu'avec le soutien du CGET, le Réseau National des Maisons des Associations capitalise à travers des monographies territoriales des expériences inspirantes menées par les Maisons des Associations dans le cadre de la participation des habitants.

# Sommaire

## 1

p.9

### Accompagnement des conseils citoyens d'Hérouville-Saint-Clair et de Caen par S3A

Sophie SIMONNET,  
éluë en charge de la  
démocratie de proximité  
et de la vie associative à  
la Ville de CAEN

David OSMONT,  
Directeur de la Maison  
des associations de la  
Ville de Caen

Daniel HEBERT,  
Administrateur de S3A

Grégory AUTIER,  
Directeur de S3A

## 2

p.19

### Accompagnement des conseils citoyens de la Ville de Montreuil par la Maison des associations

Alexandre BAILLY,  
Responsable de la MDA  
de Montreuil

# 3

p.25

## Accompagnement des conseils citoyens de l'Aude par la Ruche Associative

Boris LANDSBERGER,  
Directeur de la Ruche  
Associative

---

# 4

p.31

## Accompagnement des conseils citoyens de Boulogne-sur-Mer par le DSU - CRAB

Nicolas LANGLAIS,  
Directeur du DSU-CRAB





# Monographies

## 1

### Accompagnement des conseils citoyens d'Hérouville-Saint-Clair et de Caen par S3A

Sophie SIMONNET,  
élue en charge de la  
démocratie de proximité  
et de la vie associative à  
la Ville de CAEN

David OSMONT,  
Directeur de la Maison  
des associations de la  
Ville de Caen

Daniel HEBERT,  
Administrateur de S3A

Grégory AUTIER,  
Directeur de S3A



## Monographie de l'accompagnement des conseils citoyens d'Hérouville-Saint-Clair et Caen par S3A

### Histoire de S3A et la participation des habitants

S3A est née il y a 23 ans à l'initiative de la Ville d'Hérouville-Saint-Clair. D'abord très liée à l'accompagnement du secteur sportif, l'association a progressivement élargi ses missions pour s'adresser désormais à toutes les associations de la Communauté Urbaine de Caen la Mer. Son histoire avec la Politique de la Ville démarre il y a une quinzaine d'années environ en qualité de centre ressources de proximité pour les associations présentes dans les quartiers.

Exclusivement orientée vers elles dans un premier temps sur des enjeux assez techniques, S3A a progressivement élargi sa démarche depuis 2011 sous un angle plus politique pour soutenir les associations et les habitants dans leurs demandes d'expression d'un partenariat plus concerté avec les pouvoirs publics. Considérant que cette politique publique ne pouvait pas se mettre en œuvre « pour » des bénéficiaires mais « avec » des acteurs associatifs et des citoyens.

Depuis la loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine de 2014, avec l'émergence des conseils citoyens, S3A a confirmé cette évolution à travers la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement renforcée des cinq conseils caennais dans un premier temps, puis celui d'Hérouville-Saint-Clair et demain celui de la commune de Colombelles. L'objectif étant de participer à accompagner leur autonomie sur ces enjeux de démocratie participative en agissant avec les différents signataires du contrat de ville. Une convention pluri-annuelle d'objectifs a donc été signée entre l'Etat, les Villes de Caen, d'Hérouville-Saint-Clair, la Communauté Urbaine et S3A pour créer les conditions nécessaires au développement de la vie

associative et de l'engagement citoyen en accompagnant l'autonomie sur Caen-la-Mer.

Cet accompagnement des conseils citoyens est essentiel au bon fonctionnement du dispositif comme le souligne Sophie SIMONNET, maire adjointe chargée de la démocratie de proximité, la vie associative, de l'économie sociale et solidaire :

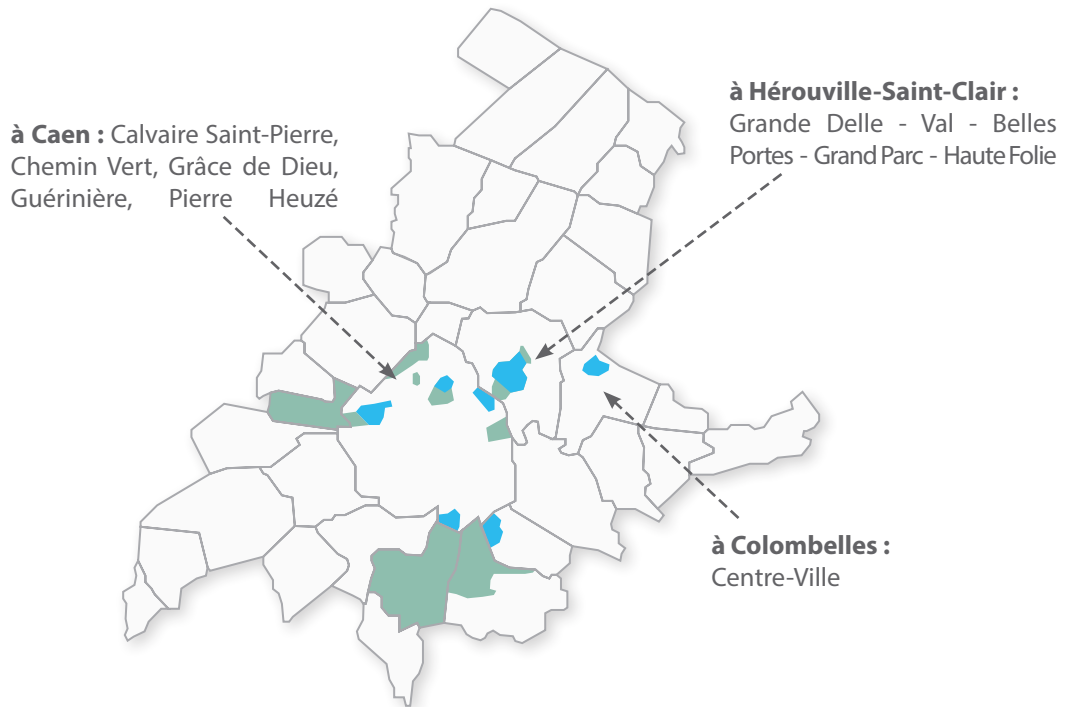
*« La Politique de la Ville, c'est un jargon qui est compliqué, les contrats de ville font 400 pages, donc c'est difficile pour un simple citoyen de rentrer dans ce monde de la Politique de la Ville. (...) Et on s'est très vite rendu compte qu'on ne pouvait travailler sur des domaines aussi compliqués sans qu'il y ait un accompagnement et une formation ; d'autant que l'échelon de l'agglomération urbaine est particulièrement dur à appréhender. »*

Et en plus de l'animation proposée par S3A, la ville soutient le développement des conseils citoyens à la fois matériellement par la mise à disposition d'espaces pour se réunir et de moyens logistiques, et via l'appui en expertise des agents de développement municipaux.

« L'objectif étant de participer à accompagner leur autonomie sur ces enjeux de démocratie participative »

## Les conseils citoyens du territoire

La communauté urbaine compte sept quartiers en Politique de la Ville : cinq sur Caen, un sur Hérouville-St-Clair et le dernier à Colombelles.



*« Il y a autant de conseils qu'il y a de quartiers, chaque territoire a son identité. Il y a des gens plus ou moins présents, plus ou moins experts »*

note David OSMONT, directeur de la Maison des associations de Caen. A Caen, les conseils citoyens ont vu le jour à la faveur du renouvellement des conseils de quartier citoyens. Ainsi, le choix des conseillers s'est opéré par tirage au sort parmi ces instances.

*« En 2015, la mise en place a été assez fluide et rapide, nous avons été bien épaulés par une déléguée du Préfet très dynamique. (...) La composition variée avec des habitants, des acteurs du territoire, et des gens tirés au sort, c'est un point fort ! »*

note Sophie SIMONNET. Les conseils citoyens de Caen comptent aujourd'hui entre 6 et 8 personnes. Ce double statut implique fortement les conseillers sur leurs missions, et peut parfois amener une confusion des rôles. David OSMONT remarque : « ce qu'on constate quand même, c'est que ceux qui sont investis, on va les retrouver au CVA [ndr, Conseil de la vie associative], dans leur association qui fonctionne bien et comme conseiller de quartier. Ils sont partout, dans toutes les instances. Ca peut être un peu questionnant sur certains aspects. Et pour eux aussi d'ailleurs car ils ont des agendas de ministres si je puis dire. Alors, comme tout, ça a un intérêt

*car tu as des gens aguerris, au fait d'un certain nombre de choses. Mais à la fois, ils peuvent prendre beaucoup de place, parfois au détriment des autres. Et il y a le risque d'une usure, tu le sens bien quand tu travailles avec eux. »*

A Hérouville-Saint-Clair, l'impulsion par la collectivité a été plus tardive. Le conseil citoyen a été créé début 2017. Il compte actuellement une grosse dizaine de personnes qui peuvent s'appuyer sur l'expérience de leurs homologues caennais. Et le conseil citoyen à Colombelles n'a pas encore démarré.

Les conseils citoyens se sont constitués en association sur Caen par obligation. Cela représente quelques avantages concernant l'obtention de moyens financiers ou pour renforcer leur différence avec les conseils de quartier citoyens. Sur Hérouville-Saint-Clair, il s'agit pour le moment d'une association de fait, les conseillers ont fait le choix d'apprendre à se connaître et de réfléchir sur leurs projets avant de se constituer officiellement si le besoin s'en faisait ressentir dans les mois qui viennent. Le plus gênant pour le moment étant pour eux « d'attendre leur nomination officielle par le Préfet. Il y a un certain retard administratif du côté des collectivités pour le moment ! Des nouvelles procédures à s'approprier. Mais cela va venir. Ce n'est plus qu'une question de semaines nous dit-on... » constate Grégory AUTIER, directeur de l'association S3A.

## Le rôle de la MDA

### 1 Aider à l'autonomie

La fonction d'animation ou d'accompagnement des conseils citoyens demande de trouver le juste positionnement. En effet, il s'agit de rendre les conseillers autonomes, être présent mais sans prendre leur place. Il s'agit donc de fournir le cadre, de proposer mais pas de diriger comme le rappelle Daniel HEBERT, administrateur de S3A :

*« Nous n'avons pas une fonction d'animation directe, mais de soutien. (...) S3A n'a pas vocation à chapeauter les conseils citoyens, mais nous devons les mettre en situation de devenir complètement autonomes un jour. Nous discutons avec eux de leurs idées d'actions mais nous ne dirigeons pas leurs décisions. »*



**« Il s'agit de rendre les conseillers autonomes, être présent mais sans prendre leur place. »**

Participer ce n'est pas inné. Mais pour l'accompagnateur, cela demande de trouver la bonne posture, exprime Grégory AUTIER, directeur de S3A :

*« L'autonomie d'une instance de démocratie participative est quelque chose qui s'apprend ! Ce n'est pas inné pour un groupe de faire équipe sur ces enjeux un peu complexes. Et qui dit autonomie ne dit pas indépendance ! Les conseils agissent en interdépendance avec les différents partenaires de la Politique de la Ville, il y a donc un positionnement à trouver et c'est notre rôle que de les aider à se situer, de les aiguiller en les aidant à construire leurs choix. »*

Outre ce travail d'accompagnement par conseil, S3A travaille également sur le renforcement des collaborations entre conseils. Le contrat de ville est à l'échelle de l'agglomération, les thématiques du contrat sont à l'échelle du territoire, aussi, en accord avec les conseillers, S3A a participé à l'impulsion d'une dynamique d'échanges inter-conseils. Pour Daniel HEBERT :

*« le travail en inter-conseils a permis de faire prendre conscience que les problèmes qui se posent dans chacun des quartiers sont relativement semblables, à quelques exceptions près. Ils se sont dit qu'il était utile d'y réfléchir en commun, cela renforce ainsi la dynamique collective. »*

### 2 Construire l'intérêt général

Il s'agit donc d'accompagner les conseillers dans la construction d'une parole collective. Mais passer des intérêts particuliers à l'intérêt général n'est pas toujours chose aisée comme le souligne Daniel HEBERT :

*« Quand on a une réunion importante dans les instances de concertation de la Politique de la Ville, on se réunit avant pour les aider à construire une parole collective. Cela nécessite que chacun s'écoute et parfois que l'on travaille l'expression d'un compromis. »*

Le bien de tous ne peut se résumer à la somme des intérêts individuels, c'est pourquoi, il faut amener les conseillers à prendre de la hauteur vis-à-vis des problèmes qui les concernent et à essayer de mieux mesurer les enjeux de chacun. Daniel HEBERT le résume ainsi :

*« C'est notre mission que de construire avec eux une vision globale à partir d'une somme de points de vue ! »*

Mais, il faut rester vigilant à ce que cette prise de distance n'éloigne pas des enjeux réels. En effet, les habitants attendent des résultats visibles de leur implication comme le rappelle Daniel Hébert : « C'est compliqué à gérer car les conseillers n'ont pas beaucoup de prise sur des sujets concrets. Et ce qu'ils veulent c'est que ça débouche sur du palpable. (...) Ce qu'il faut qu'on arrive à faire avec eux maintenant, c'est conduire à des projets plus précis. Quand on veut parler d'une Politique de la Ville, ou bien on reste sur un cas général et on cherche des applications après, ou bien on peut partir sur des expérimentations pour essayer de les généraliser après. Là, on était plutôt sur une conception générale qui débouche sur des applications particulières, il faut probablement que l'on prenne l'inverse. »



## 3 Encourager le dialogue

La fonction de conseiller citoyen, c'est aussi jouer ce rôle d'interface entre les habitants et les pouvoirs publics. Permettre à toutes les parties de comprendre les enjeux, les attentes, les obligations des autres. Il existe pour cela des groupes de travail dans le cadre du contrat de ville.

Ceux-ci associent des représentants de l'Etat, des bailleurs sociaux, des chambres consulaires et les conseillers citoyens. Il s'articule traditionnellement autour de 3 piliers : réussite éducative ; développement économique, emploi, insertion ; et qualité et cadre de vie. Les techniciens de la Politique de la Ville sont présents dans ces instances pour informer les conseillers. *« Les techniciens participent aux réunions et apportent leur éclairage, sur demande des conseillers, sur les aspects de connaissance des quartiers, par exemple. (...) C'est un préalable pour les habitants, connaître l'existant sur son quartier, savoir ce qui s'y passe. »*

« Les techniciens participent aux réunions et apportent leur éclairage, sur demande des conseillers »

Du côté de la ville, Sophie SIMONNET y voit un impact fort du dispositif :

*« Le gros point positif est d'avoir mis, pour la première fois, des citoyens en face des techniciens. Je pense qu'aujourd'hui c'est extrêmement important que, dans tous les processus de concertation, on ait bien les citoyens présents avec les techniciens. Toute cette expertise d'usage est quelque chose de fondamental. »*

Au bout de deux années de fonctionnement cela reste perfectible, néanmoins, par rapport aux pratiques anciennes, on peut considérer que la gouvernance du

contrat de ville a vraiment cherché à rendre possible la participation des conseillers à différents niveaux, en étant notamment à l'écoute de modifications d'horaires en fin de journée qui rendent possible la participation du plus grand nombre.

*« Il reste des marges de progrès concernant la communication des ordres du jour ou des comptes rendus de réunions mais, en qualité d'acteur médian qui discute avec tout le monde, on constate de la bienveillance et de l'envie de bien faire. Après il reste des prés carrés, ou de vieilles habitudes de fonctionnement de la part d'élus ou de fonctionnaires, qui vont nécessiter encore un peu de temps pour évoluer, mais en appliquant la stratégie des petits pas pour avancer, on peut y croire même si parfois le temps peut paraître long pour les conseillers qui restent sur un engagement libre et gratuit face à des interlocuteurs qui sont pour la plupart rémunérés pour faire vivre le contrat de ville. »* constate Grégory AUTIER.

*« Notre rôle n'est pas d'encourager le rapport de force mais le dialogue » rappelle Daniel HEBERT. « Et s'il faut qu'on fasse un peu de médiation pour améliorer la compréhension réciproque entre les parties, et bien on s'y attache en cherchant à discuter avec tout le monde. »*

## L'exemple de l'attribution des logements sociaux

« Vers le mois de décembre, ils [les conseillers citoyens] avaient produit en commission une demande de précision, voire de position, sur la politique d'attribution des logements, qui reste un problème crucial dans la Politique de la Ville. Ils sont venus avec une note qui a surpris les autres participants. Mais ça a été accepté et il y a eu des réponses aux questions posées. »

relate Daniel HEBERT, administrateur de S3A.



## L'exemple du renouvellement urbain du Chemin Vert

« Dans le cadre du renouvellement urbain, nous avons une concertation obligatoire avec les habitants. Nous avons pensé à un café PRU [Projet de Renouvellement Urbain] au pôle de vie, la mairie annexe, avec des temps de rencontres réguliers. Le dispositif est présenté au conseil citoyen et les conseillers font rapidement remonter la nécessité d'aller sur le terrain, et réclament un café itinérant. Et c'est finalement le mode de concertation qui a été choisi. Et c'est génial, nous sommes à la sortie de l'école toutes les semaines, les conseillers citoyens sont présents également, pour présenter le projet de renouvellement urbain.

relate Sophie SIMONNET, élue à la ville de Caen.



## La rentrée citoyenne et les rencontres locales

À l'automne 2016, la Rentrée citoyenne, organisée par le ministère de la cohésion des territoires, a permis la rencontre nationale des conseillers citoyens de tous les territoires.

Avec une délégation de conseillers citoyens, S3A a fait le voyage jusqu'à la Villette, à Paris, pour participer à l'événement. Daniel Hébert raconte :

« Les conseillers citoyens ont beaucoup apprécié, on y est allé à six, ça a fait plaisir à tout le monde. Ça a été une forme de reconnaissance. Quand je pense à tous les selfies qu'ils ont faits avec les Ministres et le Président, ça leur a fait plaisir. La reconnaissance par la participation des politiques a marqué ».

Mais au-delà de la reconnaissance politique, la rencontre avec d'autres conseillers qui vivent les mêmes problématiques est enrichissante. En lien avec l'Etat et les collectivités, S3A essaie de favoriser une rencontre départementale des conseillers citoyens chaque semestre, « la première a eu lieu à Caen sous l'impulsion



des déléguées du Préfet et la seconde à Honfleur à l'initiative des conseillers. Il s'agit de journées d'échanges qui renforcent l'interconnaissance et permettent de partager des idées, des ressentis, voire des états d'âmes... »





## Inscrire la participation des habitants dans son projet

S3A croit à la démocratie participative et souhaite l'inscrire dans ses valeurs. Pour la structure, l'accompagnement des conseils citoyens consiste à mener « *une expérience de démocratie participative pas si courante que cela en fait. (...) Ce qui est majeur dans le contrat de ville, c'est la co-construction, c'est construire ensemble les solutions face aux problèmes posés.* »

Le rôle de la démocratie participative est de permettre aux élus de prendre en compte les réalités des habitants pour éclairer leurs décisions.

« *En tout état de cause, ce sont les élus qui vont décider, ils sont là pour ça. Mais le but est plutôt de les aider à prendre des décisions à partir d'une compréhension des problèmes vécus par les habitants.* »

explique Daniel Hébert. « *Ce serait une illusion de croire qu'on va tout changer du jour au lendemain, c'est quelque chose qui va se construire dans le temps. C'est un peu pour cela que l'on a du mal à accompagner les conseillers citoyens, parce qu'ils veulent du résultat immédiat.* »

Et le constat est partagé du côté de la Ville de Caen. Des effets positifs se font ressentir, même si comme le dit Sophie SIMONNET « *on est encore dans une phase de combat. Il a fallu trois ans pour que la place de la concertation soit reconnue. Quand il y a un projet, désormais, les services commencent à prévoir en amont des temps de concertation.* »



En 40 ans d'histoire de la Politique de la Ville, la place de la participation des citoyens a évolué. D'abord, souhaitée par les habitants, elle s'inscrit désormais dans la loi et s'impose, aux élus, aux techniciens comme aux citoyens. Si ces processus sont encore l'objet de défiances réciproques, perte de temps ou contre-pouvoir bloquant pour les uns, risque d'être instrumentalisé pour les autres, ils ont le mérite de se généraliser. Mais, la démocratie participative reste à construire pour faire vivre ce rapport de force constructif qui peut garantir la défense de l'intérêt général.

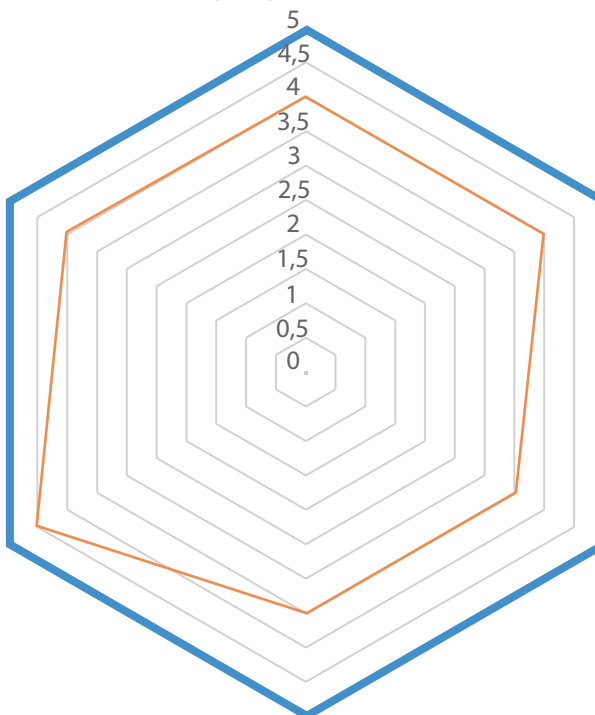
**« Le rôle de la démocratie participative est de permettre aux élus de prendre en compte les réalités des habitants »**

## Grille de positionnement de S3A

Animateur : mobiliser les habitants, organiser les réunions publiques, assurer la convivialité

Interface : se faire écho des enjeux, attentes en lien avec la collectivité – appui à l'articulation des dispositifs pour éviter les chevauchements

Coordinateur : assurer la coordination du projet, former les élus et les accompagner dans leur fonction, faire le lien entre les équipes/services, etc.



Régulateur : équilibrer les rapports de force au sein de ces instances, garantir la diversité des participants (citoyens, associations)

Révéléateur : permettre l'expression, organiser la parole et s'assurer d'une participation équitable des différents participants

Catalyseur : rendre la parole cohérente, capitaliser cette matière pour la transmettre



# Monographies

## 2

### Accompagnement des conseils citoyens de la Ville de Montreuil par la Maison des associations

Alexandre BALLY,  
Responsable de la MDA  
de Montreuil



# LA VILLE DE MONTREUIL DÉVELOPPE UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION

## Monographie de l'accompagnement des conseils citoyens de la ville de Montreuil par la Maison des associations

### La Maison des associations de Montreuil

Animée par une équipe d'agents municipaux, elle est le lieu dédié pour les porteurs de projets montreuillois. C'est un pôle ressources au service de la vie associative. Espace d'information et de conseil (documentation, formations, entretiens individuels), la Maison des associations est aussi un lieu d'information important pour les habitants de Montreuil. Dans sa mission d'accompagnement, elle accompagne les porteurs de projets et notamment des projets Politique de la Ville. Elle organise le partenariat entre associations et collectivités territoriales à travers divers dispositifs : la charte d'engagements réciproques entre la ville et les associations, le conseil local de la vie associative et divers instances de dialogue comme les conseils citoyens.

### La participation un enjeu transversal

À Montreuil, l'accompagnement des conseils citoyens est donc coordonné par la direction Citoyenneté et Vie des quartiers de la commune et les services de l'agglomération. Et, il existe un lien organique entre la participation des habitants et la Maison des associations.

Étant rattachée à la même direction, elle est donc amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans l'accompagnement des conseils citoyens.

En 2016, la composition des conseils citoyens s'est faite à la fois par un système de tirage au sort et par le recours à des personnes identifiées pour leurs engagements associatifs. En parallèle, des agents des équipements de proximité, plus orientés sur la Politique de la Ville, ont suivi des formations avec ATD Quart Monde pour mieux appréhender la notion de participation des habitants et notamment, la participation des habitants les plus éloignés des instances déjà existantes. L'objectif était de faire en sorte que les conseils citoyens répondent réellement à leur objet. Aujourd'hui, chaque conseil citoyen est animé par l'antenne vie de quartier, forme d'équipe de développement local. En étroite relation avec ces équipements de proximité, la Maison des associations apporte un soutien aux différents conseils citoyens.



Muriel CALASPRO, adjointe au Maire chargée de la Politique de la Ville, lors de la formation par le croisement des savoirs et des pratiques à Pierrelaye en février 2015

« La Maison des Associations est donc amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans l'accompagnement des conseils citoyens. »

Rédaction : Sylvain RIGAUD, chargé de mission OLVA

Témoignages de Alexandre BAILLY, Responsable du service des Relations, Maison des associations de la ville de Montreuil

Maquettage : Marie LAUWERS, assistante communication



## Un soutien aux conseils citoyens

Si ce n'est pas l'axe prioritaire pour la Maison des associations, sa compétence sur la vie associative et la participation est précieuse pour accompagner les conseillers citoyens comme l'explique Alexandre BAILLY, responsable de la Maison des associations de Montreuil,

*« On va apporter un peu le même soutien que pour n'importe quelle association (...), nos services sont ouverts aux conseils de quartier et aux conseils citoyens. L'espace reprographie par exemple est ouvert et même mieux, il est gratuit pour les conseils citoyens. De même, ils ont la possibilité de participer aux formations dispensées par la Maison des associations. »*

Les conseils citoyens sont aujourd'hui dans une phase de structuration. Les conseillers ont suivi un programme de formations en inter-conseil animé par un prestataire, mais dans lequel la Maison des associations est intervenue. Ils travaillent notamment sur un document cadre qui prévoit les modalités de renouvellement des conseillers. C'est une étape importante car cela va permettre l'ouverture des Conseils comme l'explique Alexandre BAILLY :

*« C'est difficile de viser juste du premier coup dans la composition des conseils. Au final, il y en a qui n'y trouvent pas leur place, d'autres qui y trouveraient bien leur place. Mais pour l'instant, c'est bloqué car il n'ont pas ce fameux texte [document cadre prévoyant le mode de renouvellement des conseillers]. »*

Pour l'instant, les conseils citoyens ne sont pas constitués en association et aucune structure ne s'est manifestée pour assurer le portage juridique. Cependant, la création en association fait débat au sein des conseils comme le raconte Alexandre BAILLY.

*« Ils discutent énormément entre eux. Faut-il créer une association ou pas ? Créer une seule association pour l'ensemble des six conseils citoyens ? Est-ce qu'on ne fait rien du tout ? Sachant qu'ils ont bien compris qu'il y avait une injonction à la structuration car sinon, ils ne pourraient pas capter les financements, sans être déclarés en association. »*

C'est donc sur ces bases que la Maison des associations intervient. Les conseillers s'interrogent sur différents aspects : les statuts - qu'ils souhaitent à la fois ouverts mais suffisamment cadrés, le règlement intérieur, la

charte, etc. Et, tous les points de vue s'expriment. Certains préconisent une « coquille vide », d'autres une structure dotée de réelles compétences. Et très rapidement, la réflexion s'est portée sur la nécessité d'un emploi pour l'animation et la gestion, possiblement mutualisé pour l'ensemble des six conseils. Les conseillers considèrent que leur mission principale est d'aller voir les habitants sur le terrain, d'être à leur écoute pour relayer leurs préoccupations auprès des institutions. Or, pour assurer au mieux cette mission, ils estiment qu'il est nécessaire d'avoir une personne en charge de la structuration, de la communication et du financement. Il s'agit donc, pour la Maison des associations, de former et d'appuyer les conseillers sur la fonction employeur, le chèque emploi associatif, etc. Et c'est là que l'intervention de la Maison des associations prend tout son sens !

Par la suite, la Maison des associations pourra apporter méthodes et outils aux conseillers sur le fonctionnement et le pilotage de l'association. Mais au-delà des outils, les habitants attendent plutôt une meilleure prise en compte de leur parole comme l'explique Alexandre BAILLY, « c'est le besoin d'être vraiment inclus, pris en compte dans les processus de la Collectivité. Que les choses avancent dans le même tuyau, là, on a encore deux tuyaux en parallèle, qui se croisent de temps en temps. D'un côté, le tuyau des projets conduits par la municipalité et de l'autre, le tuyau des habitants. Des fois, on arrive à des mélanges où on s'informe mutuellement... (...) Mais je ne sais pas comment on peut concilier ceux dont c'est le travail et qui ont la capacité de faire avancer les dossiers de 9h à 18h, voire plus, et restituer ce travail dans une réunion de 3h le soir, après une journée de boulot. Je crois qu'à ce niveau, il ne s'agit plus seulement d'outils. »

## La participation au sens large

La ville de Montreuil a mis en place différents dispositifs pour favoriser la participation des habitants. L'un des meilleurs exemples est certainement le budget participatif.

Il permet à tout habitant ou association de la Ville de présenter un projet d'intérêt général et de le faire financer sur un budget géré collectivement par les habitants. Dans ce cadre, la Maison des associations a suivi les porteurs de projets, individus comme associations, qui souhaitaient déposer un projet. Même si dans les faits, elle a principalement accompagné des associations, la Maison est référencée comme un des lieux ressources dans l'animation du budget participatif.

Ce dispositif, encore peu généralisé, permet de voir émerger et se concrétiser une multitude d'initiatives et de dynamiser la ville. Cependant, il convient de bien encadrer son fonctionnement pour garantir que les projets soutenus

profiteront bien à l'ensemble des habitants du territoire. Il faut éviter tout détournement du dispositif vers des intérêts particuliers, qu'ils fussent ceux d'une association.

La ville compte également d'autres instances de participation des habitants : le conseil des aînés, le conseil de la vie associative... et des assises de la jeunesse sont en cours de réflexion. La municipalité n'a pas souhaité instituer un conseil de la jeunesse pour éviter un formalisme peu adapté à l'implication de la nouvelle génération. Sur des projets spécifiques, la ville organise des consultations comme pour le renouvellement du Plan Local d'Urbanisme ou certains projets clefs de rénovation urbaine, comme le réaménagement de la Croix de Chavaux.

En élargissant, on peut considérer les comités d'animation des centres de quartier comme des processus de participation des habitants. Ces comités se réunissent 2 à 3 fois par an pour échanger sur le fonctionnement et la vie des différents usagers de ces équipements municipaux, en cherchant à les ouvrir au maximum sur les quartiers et ses habitants. Comme le souligne Alexandre BAILLY :

*« Quand on associe les gens sur des choses très concrètes, ça change les relations au sein de ces instances. Cela limite le côté mise en scène et travailler sur du concret, ça fait un socle de discussion. »*

« La Maison des associations a suivi les porteurs de projets, individus comme associations, qui souhaitaient déposer un projet. »

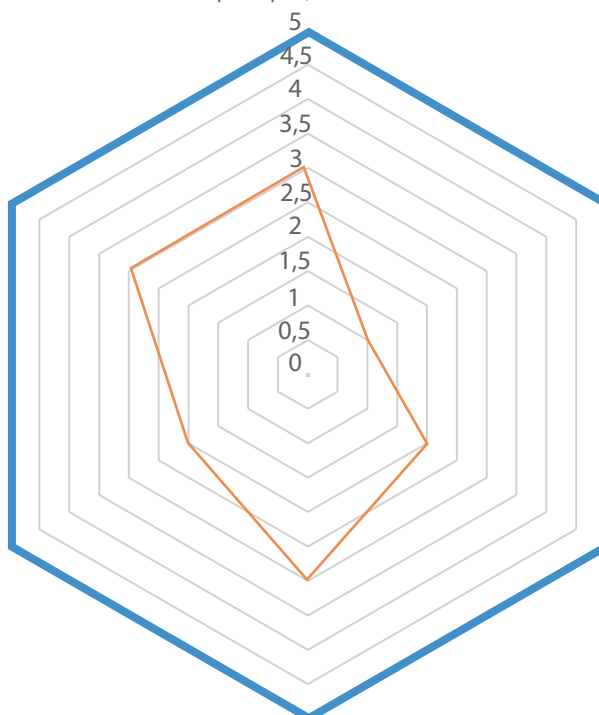


## Grille de positionnement de la MDA de Montreuil

Animateur : mobiliser les habitants, organiser les réunions publiques, assurer la convivialité

Interface : se faire écho des enjeux, attentes en lien avec la collectivité – appui à l'articulation des dispositifs pour éviter les chevauchements

Coordinateur : assurer la coordination du projet, former les élus et les accompagner dans leur fonction, faire le lien entre les équipes/services, etc.



Régulateur : équilibrer les rapports de force au sein de ces instances, garantir la diversité des participants (citoyens, associations)

Révéléateur : permettre l'expression, organiser la parole et s'assurer d'une participation équitable des différents participants

Catalyseur : rendre la parole cohérente, capitaliser cette matière pour la transmettre





# Monographies

# 3

**Accompagnement des conseils citoyens de l'Aude par la Ruche Associative**

Boris LANDSBERGER,  
Directeur de la Ruche  
Associative



# DANS L'AUDE, IMPLIQUER CHACUN POUR CONSTRUIRE UNE PAROLE COLLECTIVE

## Monographie de l'accompagnement des conseils citoyens de l'Aude par la Ruche Associative



### La Ruche Associative

La Ruche Associative est une maison des associations, également qualifiée de point d'appui à la vie associative (PAVA), implantée à Narbonne et qui agit sur le département de l'Aude depuis 2011.

### L'animation des conseils citoyens de l'Aude

Depuis 2015, la Ruche s'est fortement impliquée dans le portage et l'animation des conseils citoyens de l'Aude dans le cadre de la Politique de la Ville :

- les forums citoyens de Narbonne (Ouest, Est et Centre) pendant l'année 2015
- les conseils citoyens de Carcassonne sur les quartiers du Viguier-St Jacques, de La Conte-Ozanam et de Grazaillies de janvier à décembre 2016
- le conseil citoyen de Limoux depuis juin 2016

Effectué en étroite collaboration avec la SCIC SAPIE, le travail d'animation de la Ruche auprès des conseils s'est principalement focalisé sur la compréhension du Contrat de Ville, le lien avec les institutions, l'analyse de la situation du quartier, la structuration des groupes (rédaction des Chartes de fonctionnement, réflexion sur la création d'une association...) ainsi que la mise en place d'actions opérationnelles (outils de communication, enquête, marche exploratoire, ...).

Il s'agissait de permettre au collectif conseil citoyen de fonctionner, de s'organiser et de se structurer afin de porter la parole des habitants auprès des institutions dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Contrat de Ville.

La démarche d'accompagnement s'appuie alors sur les valeurs et les notions suivantes :

- une approche maïeutique, dialectique avec l'objectif de faire émerger des réflexions et ainsi ouvrir le champ du possible.
- une approche participative, censée de créer un espace minimum de culture commune, de règles de vie de groupe, d'expression individuelle, de partage dynamique et conviviale.
- une approche qui vise l'empowerment, la capacitation des acteurs, la prise en main du conseil citoyen par les habitants.
- une démarche collaborative, permettant à tous de monter en compétences, d'usage des outils de communication et de concertation en ligne autant que hors ligne.

« Il s'agissait de permettre au collectif conseil citoyen de fonctionner, de s'organiser et de se structurer afin de porter la parole des habitants »

## Un appui aux dynamiques citoyennes

Lorsqu'on lui demande ce que la participation lui évoque et quelle est l'accroche de La Ruche Associative avec cet enjeu sociétal, Boris LANDSBERGER, directeur de l'association, nous répond spontanément en s'ancrant dans le projet associatif de sa structure :

*« Statutairement, La Ruche a pour mission de promouvoir, stimuler, appuyer des initiatives citoyennes et le statut associatif est une manière de formaliser une initiative citoyenne. En tant que Maison des associations, que lieu ressources, il y a cette volonté d'être disponible pour venir en appui des dynamiques citoyennes (...) »*

*« Donc pour nous, la logique de participation, c'est justement être moteur dans le fait que le citoyen peut participer à la vie sociale, la vie de son territoire, et s'organiser ensuite avec le statut associatif pour porter un projet. L'association est l'outil par excellence de la participation, la loi 1901 est un outil des plus fabuleux et encore innovant de la participation citoyenne. »*

Réunion d'accompagnement des conseils citoyens de Carcassonne par la Ruche Associative

Elle se positionne donc sur l'animation des conseils citoyens en cohérence avec son action d'accompagnement des dynamiques citoyennes ; le positionnement n'est pas lié à un ancrage territorial ou à une intervention présente déjà circonscrite aux territoires de la Politique de la Ville.



## Des repères bouleversés et une vigilance particulière

Boris LANDSBERGER, nous rappelle qu'en tant que professionnel œuvrant au sein de réseaux sectoriels, ou comme acteur de territoire, certains repères tacites existent préalablement au niveau des individus, et ils peuvent disparaître avec les habitants :

*« On a pris l'habitude de travailler avec des structures professionnelles, ou semi-professionnelles (...), et là on travaille avec des habitants qui n'ont pas l'habitude du formalisme, de compte-rendus ; on parle de choses très simples comme caler une réunion ensemble, prendre la parole à son tour, être à l'aise dans l'expression... »*

Il cite également des repères sur le contexte : *« une association, elle a son projet, ses fonctionnements... on voit où elle en est, on peut se préparer à l'accompagner... La difficulté du conseil citoyen, c'est qu'il y a un cadre institutionnel fort, avec des notions et des politiques publiques qui ne sont pas faciles à maîtriser, comme le contrat de ville, la place du conseil citoyen au sein de l'ensemble des partenaires qui sont assez diversifiés. Donc tout ça pour une personne qui arrive et qui découvre, c'est très très lourd. »*

Par ailleurs, il insiste sur le fait *« qu'il ne faut sous-estimer le sentiment de méfiance et la prudence des habitants des quartiers prioritaires vis-à-vis des institutions et de ces outils de participation citoyenne. Les habitants sont souvent désabusés car ils estiment avoir déjà fait remonter leurs besoins aux pouvoirs publics, avoir déjà*

*eu plein de promesses et puis rien ne se passe... Il n'a pas toujours été évident de mobiliser les habitants, notamment les jeunes, autour des conseils avec une question qui revenait souvent "A quoi bon m'investir dans ce groupe puisque de toute manière rien ne change ?" »*

Cette réflexion sur les repères qui se déplacent amène Boris LANDSBERGER à formuler une vigilance particulière dans l'animation du conseil citoyen :

*« Pour un habitant qui n'a, à la fois, pas l'habitude de participer à des réunions et qui est éloigné de la chose publique, c'est un grand bouleversement ! Et c'est là que notre rôle est approfondi, parce que le problème derrière, c'est qu'on sent qu'on a une double vitesse entre ceux qui sont bien aux faits, et des personnes qui ont besoin d'être accompagnées quasiment individuellement pour comprendre ces choses-là. Le grand risque, c'est de faire que petit à petit, ils ne se sentent pas " en mesure ", ou un peu isolés... »*

Il précise comment il fait vivre cette dimension importante de son rôle d'animateur : *« Nous, on a été très vigilants de faire en sorte que tout le monde se soit bien approprié la question de la Politique de la Ville. »* Ou encore : *« j'essaie de les rappeler quand ils ont été absents pour les raccrocher à la prochaine réunion. »* Mais il a conscience de la fragilité de son rôle : *« Faut s'adapter mais aujourd'hui on est 7 ou 8 personnes au conseil citoyen, comment on ferait s'ils étaient 15 ou 20 ».*

**« La difficulté du conseil citoyen, c'est qu'il y a un cadre institutionnel fort, avec des notions et des politiques publiques qui ne sont pas faciles à maîtriser [...] »**

## Les points forts de la MDA

A travers des exemples vécus dans d'autres démarches collectives, Boris LANDSBERGER fait état de plusieurs éléments qui font le succès d'une démarche participative, sans pour autant les formaliser, ni les structurer :

« Pour moi c'est vraiment une question de temps, c'est l'inter-connaissance » ou « ça a pris du temps, c'est le temps de bien se connaître », ou encore « il faut des temps de convivialité en parallèle du travail. » Autre point important, l'élément fédérateur : « (...) je pense que tout le monde s'est mis d'accord autour de ça. Il y a une cause commune très forte ».

Or, on retrouve ces préoccupations, issues d'expériences passées de participation réussie, dans la manière qu'il a d'animer les conseils citoyens. Pour favoriser « l'empowerment », il est essentiel

« d'alterner entre des responsabilités collectives (prise de décisions, organisation d'un évènement...) et des responsabilités individuelles, de manière à ce que chaque membre du groupe sente qu'il a un rôle à jouer, que chacun apporte quelque chose à son niveau et avec ses moyens, qu'il faut qu'il soit engagé pour que la dynamique fonctionne. »

Il insiste aussi à plusieurs reprises sur la dimension fédératrice du travail de l'animateur dans un groupe qui peut connaître des doutes quant à sa portée réelle :

« J'essaie de les persuader de leur utilité ; ils ont enfin un outil concret pour faire entendre leur parole au même titre que les élus et les services des collectivités », ou « je leur dis que c'est à eux de montrer que le conseil est un acteur incontournable de la Politique de la Ville. »

Ainsi l'expérience capitalisée dans le secteur associatif permet à la Ruche associative de transférer spontanément des facteurs clés de succès dans l'animation du conseil citoyen.

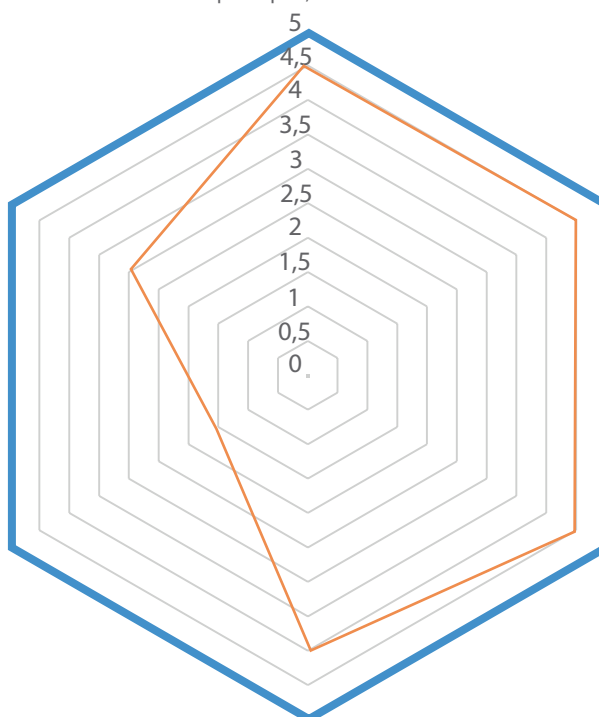


## Grille de positionnement de la Ruche Associative

Animateur : mobiliser les habitants, organiser les réunions publiques, assurer la convivialité

Interface : se faire écho des enjeux, attentes en lien avec la collectivité – appui à l'articulation des dispositifs pour éviter les chevauchements

Coordinateur : assurer la coordination du projet, former les élus et les accompagner dans leur fonction, faire le lien entre les équipes/services, etc.



Régulateur : équilibrer les rapports de force au sein de ces instances, garantir la diversité des participants (citoyens, associations)

Révélateur : permettre l'expression, organiser la parole et s'assurer d'une participation équitable des différents participants

Catalyseur : rendre la parole cohérente, capitaliser cette matière pour la transmettre



# Monographies

## 4

**Accompagnement des conseils citoyens de Boulogne-sur-Mer par le DSU - CRAB**

Nicolas LANGLAIS,  
Directeur du DSU-CRAB





# LE DROIT À L'INFORMEL DANS L'ANIMATION DES CONSEILS CITOYENS

## Monographie de l'accompagnement des conseils citoyens de Boulogne-sur-Mer par le DSU-Crab

### La participation des habitants, une longue histoire à Boulogne-sur-Mer

Historiquement, le DSU-Crab (Développement Social Urbain - Centre de Ressources des Associations Boulonnaises) a toujours œuvré pour la participation des habitants. Tout au long des différentes réformes de la Politique de la Ville, des fonds de participation, des dispositifs pour favoriser la participation ont toujours existé.

*« Il y a toujours eu des dispositifs de construction d'événements, de recherches de solutions pour les quartiers. Sur les quartiers de Damrémont et du Chemin Vert, quartiers historiques dans la Politique de la Ville, on a toujours travaillé avec les habitants dans cette recherche de co-construction, comme acteurs, je dirais même comme metteurs en scène de leur quartier. »*

explique Nicolas LANGLAIS, directeur du DSU-Crab. « Ils ne réagissaient pas qu'aux ordres d'un metteur en scène, parfois c'était peut-être moi l'acteur et l'habitant le metteur en scène. »

Cette histoire, qui a toujours encouragé la parole des habitants, a largement facilité la mise en place des conseils citoyens. De même, les habitudes de travail qui pré-existaient entre les acteurs associatifs et la

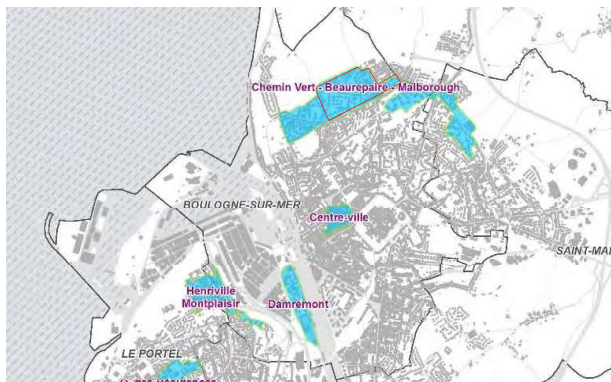
municipalité ont contribué à adapter les dispositifs localement.

À l'inverse sur les deux « nouveaux » quartiers, arrivés en Politique de la Ville depuis la réforme, Montplaisir dans le sud de Boulogne et le Centre-Ville, tout était à construire. L'absence de lieu physique, identifié par les habitants, n'a pas aidé pour développer la relation avec les habitants comme l'explique Nicolas LANGLAIS :

*« La participation, ça a été beaucoup plus dur, pour aller les [ndr, les habitants] chercher il a fallu faire du porte-à-porte, aller expliquer ce que c'était, pourquoi c'était mis en place, et surtout après, mettre une structure repère, un point visible où les gens pouvaient se raccrocher quand on parlait du DSU. (...) Donc, on a installé le C-napse, un tiers lieu, à partir duquel on a pu rayonner pour fédérer des habitants. »*

Le DSU-Crab appuie ponctuellement les conseils citoyens de Marquise et d'Étaples. Mais, là encore, ce n'est pas l'aire habituelle d'intervention de la structure, particulièrement pour Étaples. Il a donc fallu trouver la bonne manière de s'inscrire dans le paysage,

*« Quand on vient sur des terrains qu'on ne connaît pas vraiment, notre point d'entrée c'est autour d'émissions de radio et à partir de là, tu déroules quelque chose. »*



## La mise en place des conseil citoyens

La désignation des conseillers citoyens ne s'est pas faite par tirage au sort, qui posait des problèmes de représentativité ou de droit (autorisation CNIL). Le DSU-Crab a donc été directement à la rencontre des habitants par du porte-à-porte pour présenter ce qu'étaient les conseils citoyens.

Ce fonctionnement très chronophage s'est appuyé sur l'équipe de la Maison du projet (outil mis en place dans le cadre de la rénovation urbaine), une équipe d'habitants bénévoles, etc. Puis, une fois la dynamique lancée, le DSU-Crab a cherché à consolider la relation avec les habitants :

« La recherche d'adhésion s'est faite à partir de café débat. On n'a jamais instauré de réunions citoyennes. C'est des repas partagés et autour, on instaure la discussion, l'échange, la participation des habitants, des prises de décision... On invite aussi des élus s'il le faut »

explique Nicolas LANGLAIS. Au départ, le conseil était composé d'une majorité de femmes mais l'égalité s'est progressivement rétablie avec les entrées de nouveaux citoyens. Aujourd'hui, il se compose d'une majorité de personnes qui travaillent, pas forcément de manière continue, mais qui ont au moins une activité rémunérée pendant l'année. Et ce ne sont pas forcément les figures les plus connues du quartier qui ont intégré le conseil, beaucoup d'habitants se sont révélés au travers du dispositif. Nicolas LANGLAIS regrette néanmoins la faible part de jeunes, le conseil compte seulement deux jeunes entre 16 et 18 ans.

Le DSU-Crab a choisi de ne pas limiter le nombre de conseillers citoyens pour permettre les entrées et sorties d'habitants nouveaux. Ce fonctionnement particulier a été négocié avec les services de l'Etat. S'il existe bien un arrêté avec la liste d'un certain nombre de conseillers citoyens, lors des comités de pilotage du Contrat de

Ville, les conseillers présents sont nécessairement ceux inscrits sur la liste. Cette souplesse permet de prendre en compte la diversité des voix du quartier et ne limite pas la participation qu'aux personnes en capacité de se mobiliser régulièrement pour le conseil citoyen.

En revanche, l'obligation de constituer le conseil citoyen en association ne passe pas pour Nicolas LANGLAIS :

« Pourquoi se constituer en association alors que ça fonctionne sur des collectifs informels qui se rencontrent, qui débattent d'idées et qui avancent vraiment. (...) Un collectif qui se constitue en conseil citoyen de façon informel, pourquoi n'aurait-il pas le même poids de décision, de regard... Pourquoi toujours formaliser dans des cases ? »

Ce parti pris tranché n'est pas qu'un refus du formalisme, il s'appuie sur des constats issus de l'expérience de la structure comme le dit Nicolas LANGLAIS :

« On a essayé de dire "on se réunit tel jour, telle heure", mais il n'y a personne qui vient. Tu fais un apéro-débat, là, les gens viennent et ça discute, ça échange. (...) L'idée c'est de savoir comment on y est arrivé, c'est la façon d'y arriver qui compte. Ça ne fonctionne pas en associatif, il faut arrêter parce qu'on n'arrivera pas à obtenir les résultats. Par contre, si on fonctionne autrement, on y arrivera. »

Et cette structuration informel limite le risque d'instrumentalisation du conseil citoyen dans la mesure où sa constitution peut évoluer au fil du temps.

« Le DSU-Crab a choisi de ne pas limiter le nombre de conseillers citoyens pour permettre les entrées et sorties d'habitants nouveaux »

## Un fonctionnement informel

Le DSU-Crab prône la simplicité dans le rapport aux habitants, évitant un formalisme qui pourrait éloigner les habitants. Ils ont ainsi instauré un système de maraude pour aller à la rencontre du quartier comme en témoigne Nicolas LANGLAIS :

« On se déplace avec du café. Quand il fait beau, tu rencontres des mamans avec leurs enfants. On s'installe avec du café, on dit qu'on est le conseil citoyen et ça discute ! Puis on se déplace plus loin, un groupe de jeunes qui jouent au ballon, on discute... Et on continue, ça se passe comme ça ! »

Parfois, le DSU-Crab organise des déjeuners sous forme

d'auberge espagnole dans l'espace public, devant le C-napse. Et cela suffit à échanger avec les habitants de passage et recueillir leur parole.



Nicolas LANGLAIS défend un dispositif souple qui s'adapte aux besoins du territoire, à même d'être à son écoute. « C'est une volonté de travailler comme ça. Et peut-être aussi parce qu'il y a une volonté politique de Mme HINGREZ, l'élue à la Politique de la Ville, de travailler de façon moins conventionnelle si ça répond aux besoins du territoire. »

S'adapter à son territoire est une des clefs comme le rappelle Nicolas LANGLAIS :

*« Il s'agit de se plonger dans son territoire, d'être et de faire avec les habitants. Il faut participer avec eux, mêmes sur des choses anodines, il faut faire partie du décor ».*

## L'accompagnement sinusoïdal

Nicolas LANGLAIS décrit l'accompagnement du conseil citoyen comme une courbe sinusoïdale. Comme la courbe qui, régulièrement, croise l'axe des abscisses, les conseillers recontactent le DSU-Crab pour bénéficier d'un appui. Mais entre ces temps d'accompagnement, ils sont autonomes et font avancer le projet. « C'est quoi l'autonomie, personne n'est 100% autonome ! Regarde même nous, on a besoin d'aller chercher de la ressource chez quelqu'un, dans le réseau par exemple » rappelle Nicolas LANGLAIS.

## Travail en réseau sur le territoire

Le travail d'accompagnement des conseil citoyens se fait en concertation avec les autres centres sociaux du territoire. Sur Boulogne, c'est le DSU-Crab qui anime les conseil citoyens mais sur l'agglomération, trois autres centres sociaux (Outreau, Saint-Martin et Le Portel) sont également mobilisés. L'ensemble des structures travaillent donc ensemble et échangent sur leur fonctionnement respectifs.

Par exemple, les formations sont gérées en commun pour l'ensemble des conseil citoyens de l'intercommunalité. Elles concernent divers domaines comme les fondamentaux de la Politique de la Ville, la gestion de projet, la prise de parole en public, etc. Différents acteurs peuvent intervenir. En premier lieu, le DSU-Crab bien entendu, mais également l'IREV, centre de ressources de la Politique de la Ville sur le territoire. En tout, c'est plus de trente heures qui ont été dispensées. Et la demande est là ! Certains conseillers citoyens demandent de l'approfondissement sur la gestion ou la gestion financière.

Et le travail collectif s'étend même au-delà des frontières de l'agglomération. Des rencontres ont été organisées avec les conseil citoyens de Marquise et les conseillers

Il cite volontiers l'ouvrage de Jacques Ion, *Le travail social à l'épreuve du territoire* et rappelle que pour coller au territoire, il faut savoir s'éloigner des circulaires.

L'important réside dans la méthode employée et en la matière, oser les chemins détournés pour vivre le territoire des habitants. Ce qui signifie aussi savoir leur faire confiance, ne pas les prendre et adapter sa posture et son accompagnement « ce n'est ni poussé, ni tiré. C'est être là. »

La montée en compétences des conseillers génère de nouveaux besoins et c'est à ces moments qu'il est important qu'ils puissent trouver un interlocuteur :

*« On est là, venez nous voir quand vous voulez. C'est ça l'accompagnement ! Alors, ça ne va peut-être pas assez vite pour le temps du politique et autres. Mais, c'est à nous de nous adapter à leur temps et pas l'inverse ».*

citoyens de Boulogne-sur-Mer, déjà formés, ont participé à la formation des conseillers citoyens de Marquise. Cette formation par les pairs est enrichissante pour tous, aussi participants que formateurs.



**Le mercredi 12 octobre 2016, à l'espace de la Faïencerie de Boulogne sur mer, une rencontre entre les conseils citoyens était organisée dans le cadre de la rentrée citoyenne.**

## Des outils

**A** la question des outils d'accompagnement, Nicolas LANGLAIS répond « *il y a tout l'outillage humain, c'est là qu'il faut mettre la priorité. L'animateur pour les lancer... Après, une fois qu'ils sont lancés, peut-être quelqu'un pour les arrêter (rires).* »

« *C'est ce travail [lancer la dynamique du conseil citoyen] qui est dur où il faut trouver de la ressource, mais ensuite, ils sont demandeurs d'outils de communication principalement. Et aussi d'un lieu, pas forcément un bureau à eux, mais un lieu où ils peuvent entrer sans demander l'autorisation à quelqu'un. A la maison des associations, ils ont les clefs, ils rentrent, ils se débrouillent sans que je sois obligé d'être là.* »



Le DSU-Crab travaille aussi avec l'outil radio pour la communication et la diffusion en s'appuyant sur un partenariat de longue date avec une radio associative locale.

Comme sur d'autres territoires, les conseils citoyens peuvent s'appuyer sur le fonds de participation des habitants pour développer leurs actions. Mais, Nicolas LANGLAIS insiste sur une distinction claire entre les deux outils :



« *On ne voulait pas de superposition entre FPH et conseil citoyens. On aurait retrouvé les mêmes personnes partout et à un moment, on ne sait plus si on fait un conseil citoyen, une réunion FPH ou de FTU. Par contre, il y a des participations croisées et des échanges. Mais ce n'est pas les mêmes comités, ça aurait été un cumul de mandats et il paraît que ce n'est pas bien.* »

Le DSU-Crab assure la gestion administrative des fonds, avec un budget ouvert au regard de tous. Les dépenses sont validées en commun.

## Les relations avec les institutions

**L**es techniciens ou les élus ne sont pas présents dans les conseil citoyens. Nicolas LANGLAIS le reconnaît « *le seul technicien qu'il y ait, c'est moi ! Mais, hier, ils se sont réunis sans moi, je leur laisse les clefs. (...)* Au premier comité des financeurs, ils étaient excellents, ils cassaient le côté technocrates. »

**L**a connaissance concrète du terrain et des acteurs agissant sur le territoire donne une légitimité aux conseillers citoyens. Nicolas LANGLAIS explique : « *C'est cette spontanéité qu'il ne faut pas casser en voulant la mettre dans des carcans associatifs, des règles, des normes... On perd l'essence même du conseil citoyen. Des techniciens, on en trouvera toujours pour s'opposer à l'Etat, mais ce que les conseillers citoyens ont faits, ça on ne sait pas le faire ! Sur certains trucs, ils sont plus pertinents que nous.* »

C'est aussi dans cette légitimité de l'expertise de terrain, qui déconstruit les dispositifs descendants, que les conseils citoyens puisent leur force.

Les revendications évoluent, « *les premières revendications*

*étaient très proches d'eux, quasiment ce qui se passe devant la porte de leur maison. Maintenant, ils ont pris de la hauteur, ils se placent à l'échelle du quartier* » raconte Nicolas LANGLAIS. Grâce à ce travail au sein du conseil citoyen, les conseillers développent de nouveaux rapports à l'institution. Ils se sentent plus facilement légitimes pour mobiliser les services des collectivités.

Un effet induit de l'accompagnement des conseillers se fait dans le rapport à l'information et à l'actualité. Nicolas LANGLAIS note « *ce sont des gens qui s'intéressent de plus en plus à l'actualité. Ils nous ramènent régulièrement des coupures de presse qu'ils ont vues ou ils publient sur leur mur facebook des informations sur les territoires zéro chômeur. Choses qu'ils n'auraient jamais faites avant.* »

C'est aussi un sens critique qui se développe.

## La rentrée citoyenne

Sur l'événement, les conseillers citoyens ont reçu énormément d'informations, notamment sur le forum où plusieurs institutions étaient représentées. Nicolas LANGLAIS raconte.

*« Ils ont pris plein de docs et demandaient "mais c'est qui, c'est quoi ?" C'était plein de services déconcentrés de l'Etat (...) et eux, ils voulaient aussi connaître tout ça. Ce qui est intéressant parce que quand ils sont en réunion, c'est important de comprendre qui s'exprime, comment et pourquoi ? »*

Cette compréhension des acteurs et des postures est fondamentale pour renforcer les conseillers dans leur capacité d'agir. Nicolas LANGLAIS poursuit « à la Rentrée Citoyenne à Paris, il y avait la moitié des mots et des

*institutions que les conseillers citoyens ne connaissaient pas : "qu'est-ce que la caisse des dépôts et consignations, quelles sont les compétences de la Région", ainsi de suite. Donc, dans le train de retour, on a écrit un projet "Si on se connaissait mieux" pour qu'on puisse aller visiter ces institutions-là et connaître leurs limites, leur champ d'intervention. »* C'est cette forme d'éducation populaire, très concrète, que défend le DSU-Crab.

La rencontre avec le ministre M. KANNER a également marqué les esprits. Même si les conseillers avaient déjà eu l'occasion de le rencontrer lors de déplacements à Boulogne-sur-Mer, le cadre parisien et le faste de la réception a impressionné. De même, la rencontre avec Marie-Hélène BACQUÉ et Mohamed MECHMACHE, du collectif « Pas sans nous » a intéressé les conseillers.

Et la rencontre avec d'autres conseils issus d'autres territoires a été utile pour confronter les points de vue. Mais la discussion n'a pas été facile sous cette forme de table ronde. D'ailleurs, les conseillers citoyens se sont peu exprimés. Nicolas LANGLAIS défend l'organisation de ce type d'événement à l'échelon départemental.

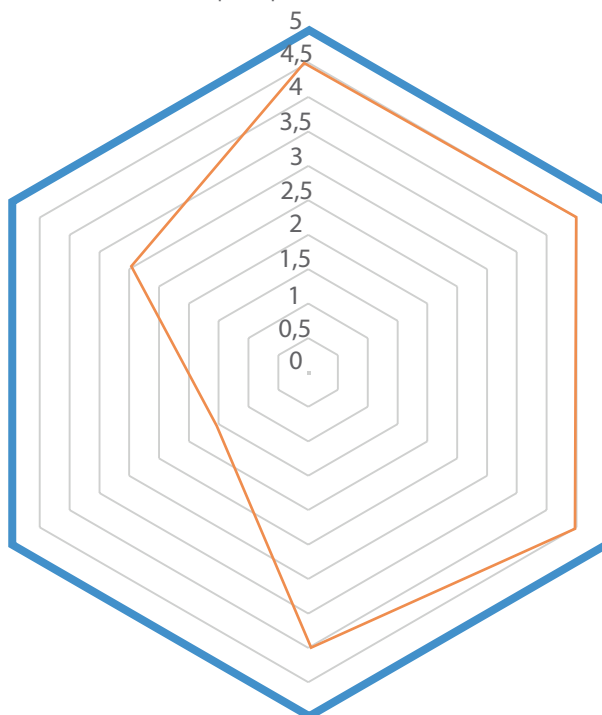


## Grille de positionnement du DSU-Crab

Animateur : mobiliser les habitants, organiser les réunions publiques, assurer la convivialité

Interface : se faire écho des enjeux, attentes en lien avec la collectivité – appui à l'articulation des dispositifs pour éviter les chevauchements

Coordinateur : assurer la coordination du projet, former les élus et les accompagner dans leur fonction, faire le lien entre les équipes/services, etc.



Régulateur : équilibrer les rapports de force au sein de ces instances, garantir la diversité des participants (citoyens, associations)

Révélateur : permettre l'expression, organiser la parole et s'assurer d'une participation équitable des différents participants

Catalyseur : rendre la parole cohérente, capitaliser cette matière pour la transmettre

# L'accompagnement des conseils citoyens par des Maisons des associations

- 1** Accompagnement des conseils citoyens d'Hérouville-Saint-Clair et de Caen par S3A
- 2** Accompagnement des conseils citoyens de la Ville de Montreuil par la Maison des associations
- 3** Accompagnement des conseils citoyens de l'Aude par la Ruche Associative
- 4** Accompagnement des conseils citoyens de Boulogne-sur-Mer par le DSU - CRAB

## La mission du Réseau National des Maisons des Associations

S'appuyant sur la confiance accordée par des partenaires du secteur public, associatif, mutualiste et coopératif, le RNMA participe grâce à ses actions, au développement de la vie associative sur les territoires.

Par ses missions d'intérêt général, par ses modes de fonctionnement, le RNMA, apporte un soutien à l'ensemble de ses usagers. Par leur position au carrefour entre pouvoirs publics, services déconcentrés de l'État, associations, habitants, partenaires privés, les Maisons des associations soutiennent directement ou indirectement la vie associative dans les Quartiers de la Politique de la Ville. Le Réseau permet de mettre en valeur des innovations, des expérimentations sur l'accompagnement à la participation des habitants.

C'est dans cette approche qu'avec le soutien du CGET, le Réseau National des Maisons des Associations capitalise à travers des monographies territoriales des expériences inspirantes menées par les Maisons des Associations dans le cadre de la participation des habitants.

Coordination et rédaction : Carole ORCHAMPT, déléguée générale du RNMA, Sylvain RIGAUD, chargé de mission OLVA au RNMA, Paul BUCAU chargé de mission au RNMA  
Maquettage : Marie LAUWERS, assistante communication



Réseau National des Maisons des Associations

1018 Quartier du Grand Parc

14200 Hérouville-Saint-Clair

09 50 28 60 12

[maisonsdesassociations.fr](http://maisonsdesassociations.fr)



@RNMAso



@RNMAso



RnmaTV